

DEMANDE DE CRÉDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 10 décembre 2025

Objet :

Chalet des Portes d'Enhaut – Raccordement EU

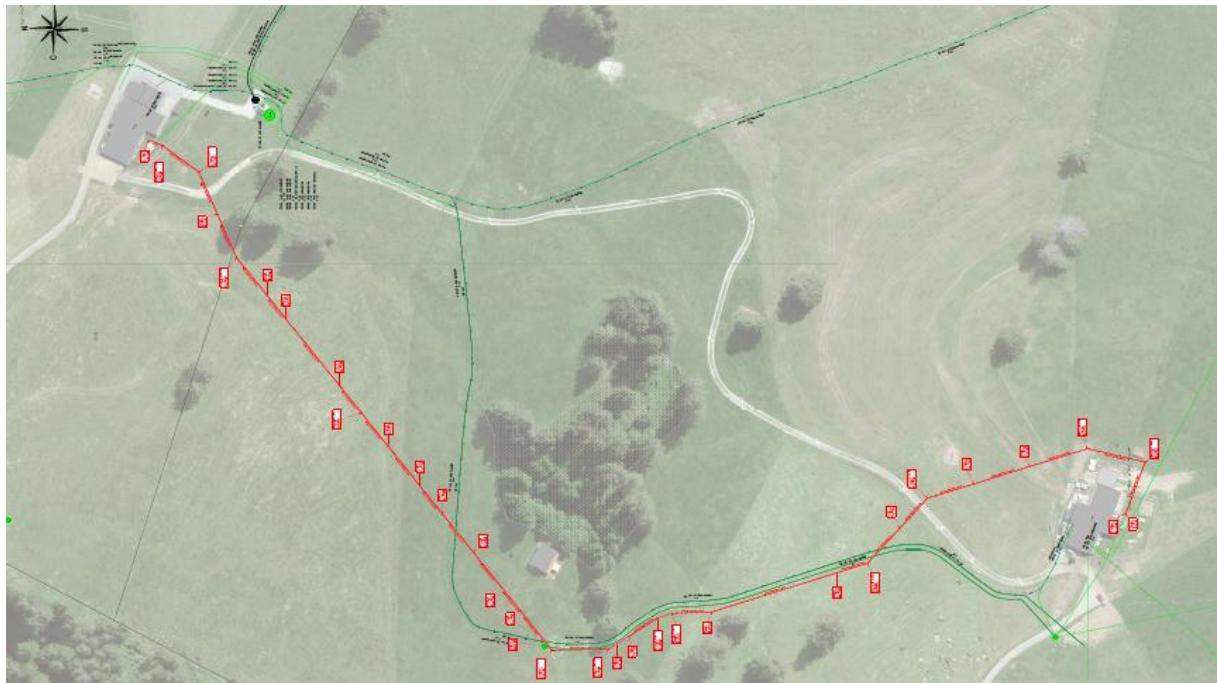
Demande de crédit d'ouvrage de CHF 100'000.00



Descriptif de la demande :

Pour donner suite à la rénovation du Chalet des Portes d'Enbas et de la création de la mini-STEP, le Conseil Communal a décidé de raccorder le Chalet des Portes d'Enhaut à celle-ci. Le raccordement concerne les EU de la partie habitable. Le traitement des EU de l'exploitation agricole reste identique à la situation initiale. Le tracé du collecteur (voir ci-dessous) permet le raccordement des chalets avoisinants.

La mini-STEP a été dimensionnée pour absorber la totalité de ces eaux usées supplémentaires. Pour son bon fonctionnement, le raccordement du collecteur devrait avoir lieu dans les deux ans après la mise en fonction de celle-ci.



Le tracé du collecteur a été défini par le bureau CSD Ingénieurs en collaboration avec le service technique et la voirie. Les travaux seront entièrement réalisés par la voirie. Nous planifions ces travaux pour fin 2026 après la réception du permis de construire. Les attentes pour les raccordements privés seront mises en place lors de la pose du collecteur. Le délai habituel de raccordement au collecteur communal est appliqué aux propriétaires.

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage de CHF 100'000.00

7201.5032.20 Chalet des Portes d'Enhaut – raccordement EU

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 100'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs si emprunt 1.00 % : CHF 1'000.00

Amortissement 1.25 % : CHF 1'250.00

Charges annuelles : CHF 2'250.00